

MINES DE ZINC DE DUC-BÔ (Annam)

Diversification des [Houillères de Tourane](#)
puis des [Docks et houillères de Tourane](#),
propriétaires des charbonnages de Nong-Son

NÉCROLOGIE

Auguste Rivoire

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 juin 1891)

.....
Après quelques mois de repos, il repartait au Tonkin comme ingénieur de la Société française des Houillères de Tourane (en Annam) ; il avait emmené avec lui tout un personnel de contre-maîtres mineurs et était sur le point d'être nommé directeur des mines de cuivre de Duc-bô (toujours en Annam), lorsque l'explosion de mine dont nous avons parlé, l'a emporté avec un de ses maîtres mineurs. Sa mort inspire de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu.

La mine était connue bien avant l'arrivée des Français ; elle avait été l'objet d'une exploitation indigène importante dont on peut juger par la quantité de scories et le nombre de fours dont on voit encore l'emplacement. Les galeries indigènes étaient creusées sur la rive est du sông Bao-Phuoc.

Les premiers travaux européens sur le gisement de Duc-Bô furent entrepris en 1893 par M. Cotton [de la Société française des houillères de Tourane]. Ils consistèrent en 200 m. de galeries faits en direction dans le filon à l'ouest du sông Bao-Phuoc. Cette galerie fut abandonnée par suite de l'appauvrissement de la teneur en cuivre, métal recherché à cette époque.

L'Éveil économique de l'Indochine, 23 novembre 1923.

1899 : LES DOCKS ET HOUILLÈRES DE TOURANE SUCCÈDENT À LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES HOUILLÈRES DE TOURANE

Les travaux furent repris par la Société des Docks et houillères de Tourane en 1905. Ils aboutirent à des découvertes intéressantes : sur la rive est, le filon suivi sur 80 m. en direction présentait une épaisseur de 0 m 50 à 0, m 80 en blende massive ; sur la rive ouest, on trouva à proximité de la rivière une lentille de blende de 4 m d'épaisseur sur 10 m. de longueur.

L'Éveil économique de l'Indochine, 23 novembre 1923.



Mine de cuivre de Duc-Bô (Annam). Triage du minerai (détail).
Carte postale Morin. Cliché : probablement [Auguste Thiriat](#).

1907 : DISSOLUTION DES DOCKS ET HOUILLÈRES DE TOURANE
RACHAT DE NONG-SON ET DUC-BÔ PAR ÉDOUARD-FÉLIX BRIZARD

Liste des électeurs de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture
de l'Annam pour l'année 1908
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 504-507)

	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSIONS	DOMICILE
73	Dupuy, Louis	Mineur	Duc-bô (Quang-nam)
152	Mazoret, Pierre	Mineur	Duc-bô (Quang-nam)
189	Robin, Gabriel-Gilbert	Maître mineur	Duc-bô (Quang-nam)
210	Vandouer, Maurice	Comptable	Duc-bô (Quang-nam)

Faifo (Quang-nam)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 524)

MINE DE DUC-BO

Robin, conducteur de travaux ;
Mazoret, mineur ;
Vaudouer, comptable ;
Landeau, employé ;
Dupuis, employé.

INDO-CHINE
RAPPORT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COLONIE
PENDANT LES MOIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1907
(*Bulletin de l'Office colonial*, 1908)

ANNAM

La mine de zinc de Duc-Bô poursuit sa marche normale, tandis que la situation des autres exploitations minières semble toujours mauvaise, malgré les efforts des concessionnaires.

ANNAM

(Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,
L'avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908)

[95] La Société des Docks et Houillères de Tourane... recherche des minerais de cuivre et de zinc et a une mine de blende à Duc-Bô, de bonne teneur.

Liste des électeurs de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture
de l'Annam pour l'année 1909-1910

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 463-465)

Faifoo

	NOMS ET PRÉNOMS	PROFESSIONS
3	Fouletier	Directeur des Mines à Duc-bô.
9	Mazoret (Pierre)	Maître mineur à Duc-bô.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 508)

La mine de Duc-bô est située à 12 kilomètres du centre administratif de Tam-ky et à 4 kilomètres de la route Mandarine. Le minerai est de la blende d'une bonne teneur.

La mine de Duc-bô appartient à l'ancienne Société des Docks et houillères de Tourane.

Les travaux d'exploitation furent continués ... par M. Brizard de 1910 à 1913, date de l'arrêt des travaux. On en retira plus de 3.000 tonnes de blende cuivreuse d'une teneur moyenne de 43 % de zinc et de 2.% de cuivre. L'arrêt de l'exploitation ne fut pas motivé par l'épuisement du gîte, il le fut par l'insuffisance de l'outillage et, notamment, des moyens d'exhaure. Par suite de la position des deux colonnes riches à proximité du sông Bao-Phuoc et du peu d'amont pendage, presque tout le minerai a été extrait de l'aval pendage, à l'est de la rivière par descenderie et à l'ouest par un puits d'une vingtaine de mètres.

L'Éveil économique de l'Indochine, 23 novembre 1923.

Liste des électeurs de la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam
pour l'année 1910-1911

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1910)

7 Bails, Paul Mécanicien Duc-Bô (Faifo)

48 Fouletier Jean-Marie-Étienne Direct. des Mines de Duc-bô (Faifo)

92 Macairet Employé de Mine [Duc-bô] Quangnam

119 Preckel, Pierre-Bernard ¹ Mécanicien Tourane

¹ Preckel : ancien mécanicien des mines d'or de [Bong-Miêu](#).



Coll. Olivier Galand

Mine de cuivre de Duc-Bo (Annam). — Le puits

FAIFOO

Mines en exploitation

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911, p. 490)

DUC-BO : Blende.

Société des Docks et Houillères de Tourane, propriétaire.

MM. Macairet [*sic* : Mazoret ?], directeur de l'exploitation,

Preckel, chef mécanicien.

Mine de blende à Duc-bô (Quang-nam)

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 129)

MM. [Édouard] BRIZARD, propriétaire ;

TRILLEAU, et AGUILHON, mineurs ;

BONVICINI, mécanicien.

1914 (janvier) : Alfred DEBEAUX
RACHÊTE NONG-SON ET DUC-BÔ

DEBEAUX (A.)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 111)

Charbonnage de Nông-Son
Mines de blende de Duc-Bô

CHRONIQUE DES MINES
Les mines de zinc de Duc-Bô
(Quang-Nam)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 novembre 1923)

Le gisement de Duc-Bô se trouve à l'intérieur de la concession Lucette instituée par arrêté du 23 juin 1915. Il est situé près du village du même nom à 12 kilomètres environ au sud de Tam-Ky. Il affleure sur les berges du sông Bao-Phuoc au point où cette rivière passe entre le mont Bathy et les collines qui le prolongent vers le sud-est.

Les terrains constituant les collines de la région sont formés de grès et de schistes bariolés renfermant de nombreux filons de quartz. La direction des strates est nord-ouest sud-est et leur pendage de 70° vers le nord-est.

Le filon de Duc-Bô est interstratifié dans les schistes satinés. Il est d'allure lenticulaire, sa puissance variant de 0 m 20 à 4 mètres. A la surface, le filon se manifeste par un chapeau de fer qui fait place en profondeur à une minéralisation mixte de sulfures de fer, de zinc et de cuivre.

.....
Pour reprendre l'exploitation en profondeur, il faudrait foncer un nouveau puits jusqu'à 50 mètres et ne recommencer l'extraction qu'au-dessous de ce niveau, la partie intermédiaire entre les vieux travaux et l'exploitation future empêcherait l'infiltration des eaux superficielles.

Des recherches faites à plusieurs centaines de mètres à l'ouest de la rivière ont retrouvé le filon qui, en ce point, ne renfermait que de la pyrite de fer.

Le transport des minerais est très facile, le sông Bao-Phuoc est navigable jusqu'à quelques centaines de mètres en aval de la mine et les lagunes parallèles à la côte offrent une voie commode et sûre jusqu'au port de Tourane.

Arrêté prononçant la déchéance du concessionnaire de la mine « Lucette » sise dans la province de Quang-Nam.

30 décembre 1924

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} janvier 1925)

Le gouverneur général de l'Indochine, grand officier de la Légion d'honneur,
Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 26 janvier 1912 réglementant le régime des mines en Indochine, notamment en ses articles 48 et 49 et en son titre VII relatif aux dispositions transitoires ;

Vu l'arrêté du 23 juin 1915 déclarant M. Édouard Brizard, concessionnaire de la Mine « Lucette » sise dans la province de Quang-Nam ;

VU l'arrêté en date du 14 avril 1916 portant reconnaissance, et validation d'une vente en date du 15 janvier 1914 de la dite mine à M. Alfred Debeaux ;

Vu les avertissements établis par le receveur des Domaines à Tourane invitant M. Brizard, M. Debeaux et le curateur aux successions et biens vacants à Tourane à payer les redevances superficielles afférentes à la mine « Lucette » dues depuis le 1^{er} janvier 1916 ;

Vu les pièces établissant que les dits avertissements ont été notifiés dans les conditions réglementaires ;

Vu la lettre en date du 22 février 1924 du sous-directeur de l'Enregistrement faisant connaître que les avertissements sont restés sans résultats ;

Vu le rapport en date du 9 octobre 1924 du chef du Service des Mines ;

Sur la proposition du résident supérieur en Annam, du directeur, des Finances et du directeur des Mines ;

La Commission permanente du Conseil de Gouvernement entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Est prononcée la déchéance du concessionnaire de la mine « Lucette » pour défaut de paiement des redevances superficielles prévues par l'art. 48 du décret du 26 janvier 1912.

Art. 2.— Le résident supérieur en Annam, le directeur des Finances et le directeur des Mines, sont chargés, chacun en. ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 30 décembre 1924.

M. MERLIN
